

Séance du Conseil Municipal du 29/01/2009

N° 011

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2009009

Signataire : EG/ED/NH

OBJET :Propriété communale : 102 rue Heurtault gérée par l'Etat. Autorisation de déposer une demande de permis de démolir,

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 421 - 3 et suivants du code de l'urbanisme,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Autorise le Maire à signer et déposer la demande de permis de démolir relatif à propriété communale : 102 rue Heurtault gérée par l'Etat.

Le Maire